

Image not found or type unknown



stationnement dans une copropriete

Par **nadazer27**, le **11/03/2012** à **15:08**

je pocede un garage dans une copropriete, il y a une cours (partie commune) ou les autres coproprietaire se gare, mais le syndic ma reproché de garer ma deuxieme voiture dans cette cours, sous pretexte que je n'avais pas le droit!
est ce que j'ai le droit de me garer?

Par **Laure11**, le **11/03/2012** à **17:25**

Bonjour,

Non, vous n'avez pas à garer votre 2e voiture dans cette cour puisque vous n'habitez pas cette copropriété, vous n'avez qu'un garage.